

La revue financière

Publication du ministère des Finances

Faits saillants

Jun 2001 : un excédent budgétaire de 2,5 milliards de dollars

Le gouvernement a accusé un excédent budgétaire de 2,5 milliards de dollars en juin 2001, légèrement en hausse par rapport à l'excédent de 2,3 milliards enregistré en juin 2000. Cette amélioration d'une année sur l'autre est attribuable à des recettes budgétaires légèrement plus élevées, les autres dépenses étant demeurées virtuellement inchangées.

D'avril 2001 à juin 2001 : un excédent budgétaire de 9,9 milliards de dollars

L'excédent budgétaire a été estimé à 9,9 milliards de dollars pour la période d'avril 2001 à juin 2001, en comparaison d'un excédent de 8,7 milliards déclaré au cours de la même période en 2000-2001. Cette amélioration d'une année sur l'autre est principalement attribuable à des versements plus élevés de l'impôt sur le revenu des particuliers pour l'année d'imposition 2000. Ces versements sont associés à des situations exceptionnelles, en particulier la forte augmentation des gains en capital pour l'année d'imposition 2000.

Jun 2001 : résultats budgétaires

Les recettes budgétaires ont augmenté de 0,2 milliard de dollars, soit 1,1 %, en juin 2001, d'une année sur l'autre. Parmi les principales composantes, seules les recettes d'impôt sur le revenu des particuliers ont fléchi.

- Les recettes de l'impôt sur le revenu des particuliers ont diminué de 0,5 milliard de dollars, ou 7,4 %, principalement en raison de la baisse des retenues prélevées sur le revenu d'emploi, elle-même attribuable en grande partie aux mesures d'allègement d'impôt annoncées dans le budget de février 2000 et l'*Énoncé économique et mise à jour budgétaire* d'octobre 2000, qui ont pris effet le 1^{er} juillet 2000 et le 1^{er} janvier 2001. La diminution des remboursements, en raison de questions de calendrier, a atténué les effets de la diminution générale.
- Les recettes d'impôt des sociétés ont augmenté de 0,2 milliard de dollars, soit 8,0 %. Comme il a été mentionné dans les numéros précédents de *La revue financière*, cette augmentation reflète principalement les méthodes de calcul

des acomptes provisionnels, puisque les bénéfices d'exploitation des sociétés canadiennes ont en fait décliné au cours du premier trimestre de 2001. Les sociétés doivent verser des acomptes mensuels d'après l'impôt réel à payer de l'année précédente ou l'impôt à payer prévu pour l'exercice en cours, le versement final devant être effectué dans les 60 jours suivant la fin de leur exercice. Pendant la majeure partie de l'exercice 2000-2001, le calcul des acomptes provisionnels mensuels était fondé sur l'impôt à payer pour 1999. Or, en raison de la forte croissance des profits des sociétés en 2000, les versements des acomptes provisionnels mensuels sont demeurés en deçà de l'impôt à payer final pour 2000-2001. Le calcul des acomptes provisionnels mensuels étant maintenant fondé sur l'impôt à payer pour 2000, la variation des résultats mensuels d'une année sur l'autre pourrait être trompeuse.

- Les recettes au titre des cotisations d'assurance-emploi sont demeurées virtuellement inchangées, puisque la baisse de taux de cotisation (le taux des cotisations salariales s'établit en 2001 à 2,25 \$ par tranche



La revue financière

Tableau 1

État sommaire des opérations

	juin		d'avril à juin	
	2000	2001	2000-2001	2001-2002
	(M\$)			
Opérations budgétaires				
Recettes	14 860	15 029	45 229	47 631
Dépenses de programmes	-9 113	-9 446	-26 276	-27 816
Solde de fonctionnement	5 747	5 583	18 953	19 815
Frais de la dette publique	-3 450	-3 111	-10 205	-9 904
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	2 297	2 472	8 748	9 911
Opérations non budgétaires	-7 253	-7 567	-9 802	-10 704
Ressources ou besoins financiers (opérations de change exclues)	-4 956	-5 095	-1 054	-793
Opérations de change	555	449	2 168	312
Solde financier net	-4 401	-4 646	1 114	-481
Variation nette des emprunts	353	-8 170	-5 286	-8 983
Variation nette de l'encaisse	-4 048	-12 816	-4 172	-9 464
Encaisse à la fin de la période			8 789	3 708

Nota – Les chiffres positifs indiquent des ressources nettes et les chiffres négatifs, des besoins nets.

de 100 \$ gains assurables, comparativement à 2,40 \$ en 2000) a compensé l'effet de la croissance du nombre de salariés, puisque ceux-ci versent des cotisations.

- Les recettes au titre des droits et des taxes d'accise ont augmenté de 0,4 milliard de dollars, soit 14,7 %. Cette hausse traduit l'augmentation des recettes de taxe sur les produits et services et des droits de douane à l'importation, en partie attribuable à l'échelonnement des dates de réception et de versement.
- Les recettes non fiscales ont nettement progressé, principalement en raison de l'échelonnement des dates de réception.

D'une année sur l'autre, les dépenses de programmes ont augmenté de 0,3 milliard de dollars, soit 3,7 %, ce qui reflète les fortes augmentations des transferts aux particuliers et aux autres administrations, toutefois compensées par des dépenses de programmes directes moins élevées. Parmi les principales composantes :

- Les principaux transferts aux particuliers ont augmenté de 0,2 milliard de dollars, soit 8,4 %, les paiements de prestations aux aînés et les paiements de prestations d'assurance-emploi étant plus élevés. La hausse des paiements

de prestations d'assurance-emploi est principalement attribuable aux effets des améliorations à la politique annoncées à l'occasion du budget de février 2000 et en septembre dernier.

- Les principaux transferts aux autres administrations ont progressé de 0,4 milliard de dollars, soit 20,4 %, résultat de l'augmentation des transferts en espèces au titre du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) et des programmes de transferts entre administrations. L'augmentation des transferts en espèces en vertu du TCSPS reflète l'entente signée en septembre 2000 par les premiers ministres en vue de faire passer le plancher de ces transferts de 13,5 milliards de dollars en 2000-2001 à 17,3 milliards en 2001-2002. L'augmentation des transferts entre administrations est attribuable à la hausse des droits à péréquation.
- Les dépenses de programmes directes, qui représentent la totalité des dépenses de programmes, moins les principaux transferts aux particuliers et aux autres administrations, ont fléchi de 0,3 milliard de dollars, ou 6,4 %. Les subventions et les autres paiements de transfert, les paiements aux sociétés d'État ainsi que les dépenses de fonctionnement et

Tableau 2

Recettes budgétaires

	juin		variation	d'avril à juin		variation
	2000	2001		2000-2001	2001-2002	
	(M\$)	(M\$)	(%)	(M\$)	(M\$)	(%)
Impôts sur le revenu						
Impôt sur le revenu des particuliers	7 215	6 682	-7,4	21 842	22 860	4,7
Impôt sur le revenu des sociétés	2 141	2 312	8,0	6 180	6 832	10,6
Autres	218	243	11,5	811	913	12,6
Total des recettes d'impôt sur le revenu	9 574	9 237	-3,5	28 833	30 605	6,1
Cotisations d'assurance-emploi	1 750	1 748	-0,1	5 309	5 327	0,3
Taxes et droits d'accise						
Taxe sur les produits et services	1 898	2 196	15,7	6 495	6 804	4,8
Droits de douane à l'importation	165	278	68,5	455	673	47,9
Taxes de vente et d'accise	786	794	1,0	2 079	2 174	4,6
Total des taxes et droits d'accise	2 849	3 268	14,7	9 029	9 651	6,9
Total des recettes fiscales	14 173	14 253	0,6	43 171	45 583	5,6
Recettes non fiscales	687	776	13,0	2 058	2 048	-0,5
Total des recettes budgétaires	14 860	15 029	1,1	45 229	47 631	5,3

d'immobilisations des ministères autres que celui de la défense, ont tous fléchi. L'évolution mensuelle de cette composante dépend en grande partie du calendrier des paiements.

D'une année sur l'autre, les frais de la dette publique ont fléchi de 0,3 milliard de dollars, soit 9,8 %, principalement en raison des rajustements apportés aux prévisions des mois précédents.

D'avril 2001 à juin 2001 : résultats budgétaires

Au cours des trois premiers mois de l'exercice 2001-2002, l'excédent budgétaire a été estimé à 9,9 milliards de dollars, en hausse de 1,2 milliard par rapport à l'excédent enregistré pendant la même période en 2000-2001. Cette hausse de l'excédent est principalement attribuable aux règlements de l'impôt sur le revenu des particuliers pour l'année d'imposition 2000.

D'une année sur l'autre, les recettes budgétaires ont progressé de 2,4 milliards de dollars, ou 5,3 %. Parmi les principales composantes :

- Les recettes d'impôt sur le revenu des particuliers ont augmenté de 1,0 milliard de dollars, soit 4,7 %. Cette augmentation est entièrement attribuable aux versements finaux

pour l'année d'imposition 2000 reçus en avril et en mai. Ces derniers comprenaient entre autres de fortes augmentations des gains en capital pour l'année d'imposition 2000. Les effets de ces versements ont toutefois été réduits par l'effet des mesures de réduction d'impôt annoncées dans le budget de février 2000 et l'*Énoncé économique et mise à jour budgétaire* d'octobre 2000. Ces mesures de réduction d'impôt comprennent la réduction des taux d'impôt sur le revenu des particuliers, l'élimination de la surtaxe de 5 %, l'augmentation des seuils, le rétablissement de la pleine indexation du régime d'impôt sur le revenu des particuliers et des prestations connexes et une augmentation de la Prestation fiscale canadienne pour enfants.

- Les recettes d'impôt des sociétés ont progressé de 0,7 milliard de dollars, ou 10,6 %. Cette hausse est considérablement plus forte que la croissance déclarée des bénéficiaires des sociétés à ce jour pour l'exercice, ce qui permet de penser que la situation actuelle traduit les effets des procédures de versement des acomptes provisionnels et qu'elle devrait s'inverser lorsque les sociétés auront ajusté leurs versements pour tenir compte des profits plus faibles en 2001.

La revue financière

Tableau 3

Dépenses budgétaires

	juin			d'avril à juin		
	2000	2001	variation	2000-2001	2001-2002	variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
Paiements de transfert						
Particuliers						
Prestations aux aînés	1 967	2 050	4,2	5 936	6 204	4,5
Prestations d'assurance-emploi	757	903	19,3	2 702	2 891	7,0
Total	2 724	2 953	8,4	8 638	9 095	5,3
Autres administrations						
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux	1 125	1 442	28,2	3 375	4 325	28,1
Transferts fiscaux	991	1 057	6,7	2 886	3 099	7,4
Paiements de remplacement pour programmes permanents	-206	-200	-2,9	-617	-600	-2,8
Total	1 910	2 299	20,4	5 644	6 824	20,9
Dépenses directes de programmes						
Subventions et autres programmes						
Agriculture	5	152		27	381	
Affaires étrangères	99	141	42,4	243	325	33,7
Santé	66	75	13,6	254	273	7,5
Développement des ressources humaines	228	86	-62,3	296	239	-19,3
Affaires indiennes et du Nord	323	255	-21,1	1 481	1 171	-20,9
Industrie et développement régional	131	174	32,8	283	326	15,2
Anciens combattants	118	123	4,2	355	366	3,1
Autres	474	162	-65,8	812	542	-33,3
Total	1 444	1 168	-19,1	3 751	3 623	-3,4
Paiements aux sociétés d'État						
Société Radio-Canada	70	80	14,3	285	320	12,3
Société canadienne d'hypothèques et de logement	170	158	-7,1	470	474	0,9
Autres	144	96	-33,3	349	389	11,5
Total	384	334	-13,0	1 104	1 183	7,2
Dépenses de fonctionnement et dépenses en capital						
Défense	874	1 109	26,9	2 032	2 318	14,1
Ensemble des autres dépenses ministérielles	1 777	1 583	-10,9	5 107	4 773	-6,5
Total	2 651	2 692	1,5	7 139	7 091	-0,7
Total des dépenses directes de programmes	4 479	4 194	-6,4	11 994	11 897	-0,8
Total des dépenses de programmes	9 113	9 446	3,7	26 276	27 816	5,9
Frais de la dette publique	3 450	3 111	-9,8	10 205	9 904	-2,9
Total des dépenses budgétaires	12 563	12 557	0,0	36 481	37 720	3,4
Poste pour mémoire :						
total des transferts	6 078	6 420	5,6	18 033	19 542	8,4

- Les recettes au titre des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté très légèrement, la baisse des taux de cotisation de 2000 et de 2001 ayant été presque entièrement compensée par l'incidence des rajustements d'années antérieures et par la croissance du nombre de salariés, puisque ceux-ci versent des cotisations. Le taux des cotisations salariales s'établit en 2001 à 2,25 \$ par tranche de 100 \$ de gains assurables, comparativement à 2,40 \$ en 2000 et à 2,55 \$ en 1999.
- Les recettes au titre des droits et des taxes d'accise ont augmenté de 0,6 milliard de dollars, ou 6,9 %, ce qui est conforme à la croissance des dépenses des consommateurs.
- Les recettes non fiscales ont légèrement fléchi.

D'avril à juin 2001, les dépenses de programmes ont augmenté de 1,5 milliard de dollars, soit 5,9 %, comparativement à la même période l'an dernier.

- Les transferts aux particuliers ont progressé de 5,3 % en raison de la hausse des paiements de prestations aux aînés et des prestations d'assurance-emploi. La hausse des paiements de prestations aux aînés fait état de l'augmentation du nombre de personnes admissibles aux prestations et du montant moyen des prestations, qui sont indexées à l'inflation. L'augmentation des prestations d'assurance-emploi est principalement attribuable à l'effet des améliorations apportées au programme.
- Les principaux transferts aux autres administrations ont progressé de 20,9 %, résultat de l'augmentation des transferts en espèces au titre du TCSPS et des programmes de transferts entre administrations. L'augmentation des transferts en espèces en vertu du TCSPS reflète l'entente signée en septembre 2000 par les premiers ministres en vue de faire passer le plancher de ces transferts de 13,5 milliards de dollars en 2000-2001 à 17,3 milliards en 2001-2002. L'augmentation des transferts entre administrations est principalement attribuable à la hausse des droits à la péréquation, en raison de la croissance en Ontario qui demeure plus vigoureuse que dans les provinces bénéficiaires de la péréquation.
- Les dépenses de programmes directes, qui représentent la totalité des dépenses de programmes, moins les principaux transferts aux particuliers et aux autres administrations,

ont augmenté de 0,8 %. Au cours des premiers mois de l'exercice, l'évolution de cette composante dépend principalement du calendrier des paiements.

Les frais de la dette publique ont diminué de 2,9 %, traduisant la baisse de l'encours de la dette portant intérêts et celle du taux d'intérêt effectif moyen sur cette dette.

Besoins financiers de 0,8 milliard de dollars (opérations de change exclues) d'avril 2001 à juin 2001

Le solde budgétaire est présenté selon la comptabilité d'exercice modifiée, aux termes de laquelle les obligations de l'État sont comptabilisées à mesure qu'elles sont engagées, peu importe le moment où le paiement correspondant est effectué. De plus, le solde budgétaire ne vise que les activités sur lesquelles le gouvernement exerce un contrôle législatif.

En revanche, les ressources ou besoins financiers représentent l'écart entre les encaissements et les décaissements de l'État. Ils diffèrent du solde budgétaire puisqu'ils comprennent les opérations relatives aux prêts, aux placements et aux avances, aux comptes de pension des fonctionnaires, aux autres comptes à fins déterminées, ainsi qu'à l'évolution des autres actifs et passifs. Ces activités font partie des opérations non budgétaires. Le passage de la comptabilité d'exercice à la comptabilité de caisse est également pris en compte dans les opérations non budgétaires.

Les opérations non budgétaires ont donné lieu à des besoins nets de 10,7 milliards de dollars au cours des trois premiers mois de 2001-2002, comparativement à des besoins de 9,8 milliards à la même période l'an dernier. En règle générale, les besoins sont toujours élevés au cours de la première moitié de l'exercice, en raison du versement des remboursements d'impôt sur le revenu des particuliers et de certains passifs, qui ont été comptabilisés dans les résultats budgétaires des exercices précédents.

Par conséquent, avec un excédent budgétaire de 9,9 milliards de dollars et des besoins nets de 10,7 milliards au chapitre des opérations non budgétaires, il s'est dégagé un besoin financier (opérations de change exclues) de 0,8 milliard d'avril 2001 à juin 2001, comparativement à un besoin financier net de 1,1 milliard pour la même période l'an dernier.

La revue financière

Tableau 4

Solde budgétaire et ressources ou besoins financiers

	juin		d'avril à juin	
	2000	2001	2000-2001	2001-2002
	(M\$)			
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	2 297	2 472	8 748	9 911
Prêts, placements et avances				
Sociétés d'État	188	52	196	232
Autres	18	92	113	34
Total	206	144	309	266
Comptes à fins déterminées				
Compte du Régime de pensions du Canada	150	-670	-26	-443
Comptes de pension de retraite	97	-302	640	-496
Autres	-134	-75	-227	-22
Total	113	-1 047	387	-961
Autres opérations	-7 572	-6 664	-10 498	-10 009
Total des opérations non budgétaires	-7 253	-7 567	-9 802	-10 704
Ressources ou besoins financiers (opérations de change exclues)	-4 956	-5 095	-1 054	-793
Opérations de change	555	449	2 168	312
Solde financier net	-4 401	-4 646	1 114	-481

Tableau 5

Solde financier net et emprunts nets

	juin		d'avril à juin	
	2000	2001	2000-2001	2001-2002
	(M\$)			
Solde financier net	-4 401	-4 646	1 114	-481
Augmentation (+) ou diminution (-) nettes des emprunts				
Payables en dollars canadiens				
Obligations négociables	3 963	-3 187	9 226	-2 041
Obligations d'épargne du Canada	-256	-86	-403	-166
Bons du Trésor	-3 600	-3 600	-12 500	-4 600
Autres	500	-4	700	-4
Total	607	-6 877	-2 977	-6 811
Payables en devises				
Obligations négociables			-2 174	-1 576
Billets et prêts		-41		-41
Bons du Canada	-254	1 252	-85	-382
Billets du Canada				-173
Total	-254	1 211	-2 259	-2 172
Variation nette des emprunts	353	-5 666	-5 236	-8 983
Variation de l'encaisse	-4 048	-10 312	-4 122	-9 464

Tableau 6

État condensé de l'actif et du passif

	31 mars 2001	30 juin 2001	variation
		(M\$)	
Passif			
Créditeurs, charges à payer et provisions	43 511	33 502	-10 009
Dette portant intérêt			
Régimes de retraite et autres comptes			
Régimes de retraite du secteur public	129 692	129 196	-496
Régime de pensions du Canada (net des titres détenus)	6 409	5 966	-443
Autres régimes de retraite et autres comptes	7 080	7 058	-22
Total des régimes de retraite et autres comptes	143 181	142 220	-961
Dette non échue			
Payable en dollars canadiens			
Obligations négociables	294 627	292 586	-2 041
Bons du Trésor	88 700	84 100	-4 600
Obligations d'épargne du Canada	25 753	25 587	-166
Obligations non négociables et billets	3 473	3 469	-4
Total partiel	412 553	405 742	-6 811
Payable en devises	33 171	30 999	-2 172
Total de la dette non échue	445 724	436 741	-8 983
Total de la dette portant intérêt	588 905	578 961	-9 944
Total du passif	632 416	612 463	-19 953
Actif			
Encaisse et débiteurs	18 612	9 148	-9 464
Comptes d'opérations de change	50 010	49 698	-312
Prêts, placements et avances (nets des provisions)	14 268	14 002	-266
Total de l'actif	82 890	72 848	-10 042
Déficit accumulé (dette publique nette)	549 526	539 615	-9 911

Nota – Selon un solde budgétaire de 15 milliards de dollars en 2000-2001.

Besoins financiers nets de 0,5 milliard de dollars d'avril 2001 à juin 2001

Les opérations de change représentent toutes les opérations sur les réserves internationales détenues dans le Compte du fonds des changes. Ce compte a pour objet de favoriser l'ordre et la stabilité sur le marché des changes. L'achat de dollars canadiens par des opérations de change constitue une ressource, tandis que la vente représente un besoin. L'évolution du passif en devises, qui a pour objet de corriger le niveau des réserves canadiennes de monnaies étrangères, influe aussi sur les opérations de change. Compte tenu de tous ces facteurs, les trois premiers mois de 2001-2002 ont été marqués par des ressources financières nettes de 0,3 milliard de dollars, comparativement à des ressources financières nettes de 2,2 milliards pour la même période de l'exercice précédent.

Avec un excédent budgétaire de 9,9 milliards de dollars, des besoins nets de 10,7 milliards au chapitre des opérations non budgétaires et des ressources financières nettes de 0,3 milliard au titre des opérations de change, les besoins nets s'établissaient à 0,5 milliard de dollars pour la période d'avril à juin 2001, comparativement à des ressources nettes de 1,1 milliard au cours de la même période l'année précédente.

Chute de 9 milliards de dollars des emprunts nets d'avril à juin 2001

Malgré des besoins financiers nets au cours des trois premiers mois de l'exercice 2001-2002, le gouvernement a été en mesure de réduire de 9 milliards de dollars sa dette détenue sur les marchés au moyen d'une réduction des soldes d'encaisse. Le niveau de l'encaisse varie d'un mois à l'autre en fonction d'un certain nombre de facteurs, comme l'échéance périodique de grands titres d'emprunt, qui peuvent fluctuer sensiblement à chaque mois. À la fin de juin 2001, l'encaisse s'établissait à 3,7 milliards de dollars, ce qui représente une réduction de 9,5 milliards depuis le 31 mars 2001.

Remarque à l'intention des lecteurs :

Les états financiers du gouvernement sont présentés selon la comptabilité d'exercice modifiée. Ceci signifie que bien que la plupart des dépenses de fonctionnement et des recettes non fiscales sont comptabilisées à mesure qu'elles sont engagées ou gagnées (même si les encaissements ou décaissements ne sont pas effectués immédiatement), les recettes fiscales sont comptabilisées uniquement au moment des encaissements et le montant total des acquisitions d'immobilisations, par exemple l'achat d'immeubles, est traité comme une dépense au moment de l'acquisition. Dans le budget de février 1995, le gouvernement avait annoncé son intention d'adopter la méthode de comptabilité d'exercice intégrale. À cette fin, il a mis en œuvre avec succès la Stratégie d'information financière (SIF), un projet pluriannuel visant à moderniser les systèmes financiers et les méthodes comptables. La SIF comporte trois composantes : la mise en œuvre de nouveaux systèmes financiers, l'adoption de la méthode de comptabilité d'exercice intégrale et la communication d'informations financières améliorées aux gestionnaires. Dans le budget de 2000, le gouvernement a fixé à l'exercice 2001-2002 l'échéance de mise en œuvre des deux premières composantes de la SIF.

Pour le moment, les résultats mensuels pour l'exercice 2001-2002 continueront à être présentés selon la comptabilité d'exercice modifiée. Toutefois, les états financiers finaux et vérifiés pour l'exercice 2001-2002, qui doivent être publiés à l'automne 2002, seront présentés selon la comptabilité d'exercice intégrale. Pour obtenir plus de détails à ce sujet, consultez le document d'information *Mise en œuvre de la comptabilité d'exercice intégrale dans les états financiers du gouvernement fédéral*, à l'adresse www.fin.gc.ca.

